

Les subventions de la semaine



Le bureau de l'assemblée de la province Sud s'est réuni ce mardi 8 août pour acter des projets de délibérations et allouer des subventions aux bénéficiaires œuvrant dans divers secteurs.

Environnement

- **L'attribution d'une subvention à l'association Caledoclean de 5,2 millions de francs de participation aux actions de nettoyages de sites naturels pollués, de réhabilitation et de restauration d'écosystèmes protégés.** L'association mène des actions de protection et de sensibilisation à l'environnement auprès du public. Caledoclean accompagne aussi la collectivité dans ses dispositifs d'éducation à l'environnement et au développement durable tels que : le Forum Jeunesse et Développement Durable, les Aires Éducatives Environnementales mais aussi l'ensemble des événements liés à la thématique des déchets. Elle est le relai officiel sur le territoire du dispositif national « les Bouchons d'Amour » visant à collecter et valoriser les bouchons en plastique permettant l'achat d'équipements en faveur des handicapés.
- **L'approbation de la convention d'objectifs et de moyens relative au versement de la participation au fonctionnement de l'association Observatoire de l'Environnement en Nouvelle-Calédonie (CEIL) de 56 millions de francs.** Depuis 2009, l'CEIL fournit aux acteurs intervenant en Nouvelle-Calédonie, des informations objectives, fiables et comparables sur l'état de l'environnement leur permettant d'éclairer leurs décisions sur les mesures à prendre pour conserver l'environnement dans un bon état.

- **Une subvention destinée à 11 sportifs de haut niveau et espoirs de la province Sud figurant sur les listes du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et paralympiques d'un montant de 870 000 F. Ces sportifs représentent les disciplines du cyclisme, de l'escalade, du karaté, de la natation et du rugby dont trois classés dans la catégorie « collectif national » et huit en catégorie « espoir ».**
- **Un soutien financier au Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie de 3 millions de francs.** Cette aide servira à la prise en charge d'une partie des frais de déplacement liés à la participation de l'équipe de Nouvelle-Calédonie aux **16^e Jeux du Pacifique 2023** qui se dérouleront du 19 novembre au 2 décembre.
- **Une participation aux déplacements de l'équipe sénior dans le cadre du championnat de super ligue de futsal 2023 au bénéfice de l'association FC Ferrand de 100 000 F.** Cette subvention a pour but de soutenir ce club dynamique et méritant.
- **Une participation aux travaux de restauration au bénéfice de l'association La Cathédrale : notre patrimoine d'un montant de 5 millions de francs.** La Cathédrale de Nouméa est classée au titre des monuments historiques depuis 1992. Depuis sa création en 2006, l'association La Cathédrale : notre patrimoine a mené un certain nombre de travaux répartis en plusieurs tranches. Cette subvention permettra de finaliser les travaux de restauration des voûtes de la nef centrale, des verrières du chœur, les échelles de meunier et le plancher en deck sous cloche du beffroi.
- **Le versement d'une subvention à l'association du musée de la mine de Thio de 1,2 million de francs.** La province Sud s'est engagée, aux côtés de la commune de Thio et de la SLN, dans d'importants travaux de rénovation du musée de la mine. Afin d'assurer le soutien de la province Sud dans la prise en charge de certaines missions du musée telles que la sensibilisation, la promotion et la conservation des patrimoines, en complément de ses missions touristiques, une convention d'objectifs et de moyens est conclue chaque année depuis 2016.
- **Une subvention accordée à 2 communes et 12 associations lauréates du dispositif B'Hip Hop d'une valeur de 10 millions de francs pour la réalisation de leurs projets.** Créé en 2021 en remplacement de l'événement La Quinzaine du Hip Hop, l'appel à projets B'Hip Hop vise à :
 - soutenir le développement et la structuration des disciplines du hip-hop ;
 - accompagner la professionnalisation du secteur et l'émergence de jeunes talents ;
 - promouvoir l'accès à la culture pour tous en soutenant les politiques de diffusion et de médiation des structures et des communes.
- **Une aide financière à l'association Solidarité Handicapés d'une valeur de 150 000 F pour la participer à l'organisation de l'action « handi golf ».** L'association ASH qui œuvre depuis 22 ans contre l'isolement social des personnes en situation de handicap, organise une nouvelle action spécifique sur le golf de La Ouenghi qui pourra s'étendre dans les années à venir sur les sites de Dumbéa, Deva et Tina.

CONTACTS PRESSE

Marc Spisser : 76 18 74 / Mandy Brizard : 81 50 49.

